

Avis adopté

Séance plénière du 23 avril 2024

Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis

Déclaration du groupe CFTC

Qu'on le veuille ou non, le monde du travail et les attentes des salariés et des agents publics sont en profonde évolution et la crise sanitaire n'a fait qu'exacerber ces tendances. L'hybridation des modes de travail, l'allongement constaté des temps de transport et les contingents familiaux et les situations personnelles, mais aussi le genre, contribuent à former une mosaïque de situations personnelles.

Ce phénomène ne constitue pas une nouveauté : comme l'avis l'a montré la grande majorité des Françaises et des Français ne connaissent pas la semaine classique de 35h en présentiel.

Ce que nous percevons mais mesurons moins en revanche c'est une intensification larvée des process et des attendus.

Qu'on le veuille ou non même si les attentes vont vers plus de liberté des horaires et dans l'organisation, voire d'autonomie dans le travail afin d'équilibrer nos temps de vie professionnelle, personnelle, citoyens et engagés, c'est de façon permanente la vie privée qui sert de variable d'ajustement. Et la France, mal classée parmi ses voisins européens, ne fait pas figure de championne de mesure de la charge ni des conditions de travail.

Qu'on le veuille ou non les expérimentations se développent dans de nombreuses branches et entreprises, avec des appréciations diverses comme on le constate dans l'enquête en ligne du CESE : individualisation des horaires, forfait jours, banque des temps, semaine de 4 jours flexible. L'avis nous alerte sur l'intensification qui résulte de certaines de ces organisations, le rôle majeur et à repenser des encadrants dans l'appréciation qualitative des missions et l'importance vitale de restaurer le lien collectif.

Ce que veut la CFTC pour les salariés et les agents publics dans notre pays,

- c'est la promotion à tous les niveaux du dialogue social, celui qui permet en concertation de répondre aux aspirations de nos collègues, d'encadrer, d'évaluer et d'ajuster les nouvelles organisations,
- c'est un encadrement formé et outillé pour accompagner ces évolutions
- et c'est surtout une protection des plus vulnérables ou avec des contraintes familiales lourdes.

La performance sociale est une condition de la performance économique et d'attractivité des entreprises. **C'est ce que défend cet avis et la CFTC a voté en faveur de celui-ci pour cette raison.**

Nous remercions les rapporteuses et la Commission Travail Emploi pour ce travail.